

Image not found or type unknown



Mise en disponibilité c'est quoi???

Par **Marine**, le **10/05/2010** à **21:41**

Bonjour,

je suis actuellement à la recherche d'un appartement, j'en visiter plusieurs dont un qui e plait beaucoup.

Je suis parvenue à joindre le propriétaire, et celui ci m'annonce que le 1er moisje devrai payer un mois de loyer plus la caution (normal) et que, en plus je devrai regler une "mise en disponibilité" qui s'élève à un mois de loyer. Somme que je ne récupérerai pas. A quoi cela correspond t il??

En espérant avoir une réponse de votre part, je m'inquiète vraiment de tomber sur une escroquerie et je dois trouver un logement avant fin mai (et celui me plaisait réellement)...

Marine